



Communiqué de presse

La nouvelle présidente s'appelle Lynn Warken

Le Conseil de presse luxembourgeois se réorganise

Lundi, le 4 mars 2024, le Conseil de presse luxembourgeois a tenu son assemblée plénière constituante dans ses nouveaux locaux à Luxembourg-Ville, occupés il y a une semaine seulement. Le président sortant Roger Infalt (cette fonction change tous les deux ans à tour de rôle entre les éditeurs et les journalistes) a présenté un rapport détaillé sur le travail de plus en plus diversifié du Conseil de la presse de la période de mandat qui s'achève, ainsi que du bureau exécutif et des commissions et groupes de travail internes. Des remerciements ont été adressés par le président à tous les membres qui ont participé activement au travail du Conseil de la presse au cours des deux dernières années.

Après les élections qui ont suivi, le bureau exécutif du Conseil de presse, composé à parité d'éditeurs et de journalistes, se compose comme suit pour les deux années à venir : Lynn Warken (présidente) ; Roger Infalt (secrétaire général) ; Paul Peckels et Misch Pautsch (vice-présidents) ; Emmanuel Fleig (trésorier) ; Ines Kurschat, Luc Caregari et Steve Schmit (assesseurs).

Seize éditeurs et journalistes siègent à chaque fois à l'assemblée plénière : Guy Anthony, Roland Arens, Armand Back, Christophe Bumb, Emmanuel Fleig, Peter Feist, Christophe Goosens, Fabien Grasser, Mike Koedinger, Nic Nickels, Paul Peckels, Ali Ruckert, Fränk Schmit, Steve Schmit, Jean-Lou Siweck, Lynn Warken (éditeurs), Luc Caregari, André Dübbers, Jean-Claude Ernst, Camille Frati, Roger Infalt, Ines Kurschat, Misch Pautsch, Franziska Peschel, Pol Reuter, Eric Rings, Isabel Spigarelli, Wiebke Trapp, Danièle Weber, Annette Welsch, Charlotte Wirth, Ingo Zwank (journalistes).

La candidature de Jean-Claude Wiwinius (juge e.r. et ancien président de la Cour supérieure de justice) a été retenue pour la présidence de la commission des plaintes et de la commission d'appel des cartes.

La nouvelle présidente Lynn Warken a rappelé l'importance des dossiers en cours au sujet de l'éducation aux médias, de la réforme du statut du journaliste professionnel et le droit d'accès à l'information pour les journalistes.

Pour terminer, il convient de mentionner que le secrétariat ainsi que les salles de réunion du Conseil de presse se trouvent depuis le 26 février dernier au numéro 52 de l'avenue de la Gare à Luxembourg-Ville. Le numéro de téléphone du secrétariat (22 23 11) ainsi que l'adresse e-mail (secretariat@press.lu) sont restés inchangés.